Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 37 (2000)

Heft: 1420

Artikel: Économies d'énergie : la limite des accords à l'amiable

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025934

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tout reste à faire

Faire participer les citoyennes et les citoyens au processus démocratique par Internet donne de maigres résultats. Exemples.

NTERNET PEUT-IL être un outil de la démocratie? Un jour peut-être, qui sait, mais aujourd'hui certainement pas. Voilà, énoncé brutalement, ce que l'on peut retirer d'une série de monographies publiées par la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) et consacrées à la participation des citoyens à la vie locale à travers Internet.

Le premier projet mis sous la loupe est celui de Werkstadt Basel (nous en avons largemement parlé dans *DP* 1346, 1393 et 1397). Le but de ce programme d'action lancé en 1997, doté d'un budget de 900 000 francs, est d'instaurer un modèle de développement urbain avec une participation de la population dans des «ateliers d'innovation». Les principaux thèmes développés font ensuite l'objet de conférence de consensus destinées à réunir les mesures proposées dans un plan d'actions rendu public en juin 1999.

L'ensemble du projet a été piloté par l'entreprise de conseil Oekomedia. Un site Internet a été créé afin de promouvoir le projet. Au-delà de l'information dispensée par le site, la participation de la population à travers des forums de discussion constituait le but de l'exercice.

Le cas bolonais

Le premier problème, purement gestionnaire, résidait dans la construction du site. Les informaticiens qui l'ont réalisé n'avaient, aussi étonnant que cela puisse paraître, aucun lien avec le comité de Werkstadt Basel, si ce n'est un cahier des charges. En fait les relations de face à face ont été valorisées dans le développement du projet, et le site Internet est passé très vite au second plan.

Une certaine méfiance s'est instaurée face à l'individualisme trop grand que semblait représenter l'usage du réseau. Un forum de discussion a bien été ouvert, mais il n'est jamais entré en fonction faute de participants et le courrier électronique a été peu utilisé. Certains attribuent cet échec à un problème de génération. Les participants aux réunions de Werkstadt Basel étaient généralement des quadras et des quin-

quas sans doute moins reliés à la toile qu'une génération plus jeune et moins intéressée à la vie politique.

La CEAT a aussi examiné le réseau civique de la ville de Bologne, baptisé Iperbole, projet lancé en 1994. Les habitants peuvent accéder au réseau à bas prix (taxe unique d'environ 70 francs). Ils ont accès au monde Internet ainsi qu'aux services de la commune et aux associations de la ville. Les services administratifs utilisent fort peu le réseau. Les résistances semblent assez considérables. Les particuliers s'en servent essentiellement comme accès à Internet et les associations comme vitrine. Selon les auteurs de l'étude, l'impact du réseau sur la vie publique est faible. Les groupes de discussion sont peu utilisés et aucun usage politique vraiment significatif ne s'est développé sur le réseau. En fait il est essentiellement utilisé comme point d'accès à Internet.

Curieusement, l'adhésion à Iperbole est très importante dans la population. Réalisé avec l'aide de fonds européens, le réseau a fait l'objet d'appréciations flatteuses à l'étranger et donne aux Bolonais une vision moderne de leur ville – et l'on sait à quel point la capitale de l'Emilie-Romagne a toujours été soucieuse de son image!

Pour les auteurs de l'étude, les usagers d'Internet ont une vision avant tout consumériste. Ils vont y chercher des informations, y effectuent des achats ou participent à des jeux, mais n'y sont guère actifs dans les débats publics. Nous avions pu le constater localement l'an passé, lorsque le forum ouvert par l'État de Vaud pendant la campagne pour l'élection à la Constituante n'avait enregistré qu'un très petit nombre d'interventions. La démocratie institutionnelle reste à inventer sur le réseau.

Références: CEAT (Communauté d'études pour l'aménagement du territoire), Internet et espaces de débat, trois monographies consacrées à Bologne, Lausanne et Werkstadt Basel, av. de l'Egliseanglaise 14, case 555, 1001 Lausanne. Références Internet: pour Bologne: comune.bologna.it/; pour Werkstadt Basel: werkstadt-basel.ch

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La limite des accords à l'amiable

L'acceptable de la consommation totale d'électricité. Mais, dans ce secteur, le potentiel d'économies reste considérable. En effet, pour ce qui est des réfrigérateurs et des machines à laver présents sur le marché, les modèles les moins efficaces consomment jusqu'à cinq fois plus que les meilleurs. Le tiers de la consommation de l'électronique de loisirs et de bureau ne sert qu'à alimenter la position d'attente des appareils («Stand by»).

Le Conseil fédéral pourrait interdire la vente des appareils trop gourmands en énergie. Il a préféré négocier des accords avec les fabricants et les distributeurs qui se sont engagés à ce que, dans un délai donné, 95 % des appareils vendus respectent des normes de consommation fixées en commun. L'objectif est presque atteint pour les gros appareils – réfrigérateurs, machines à laver – à l'exception des congélateurs (55 %). Par contre l'électronique de loisirs et de bureau manque largement la cible. Aussi l'Office fédéral de l'énergie élabore-t-elle un nouvel accord.

Cette manière de régler un problème comporte des avantages indéniables tels que notamment la souplesse et la rapidité. Mais si les destinataires ne prennent pas au sérieux la menace d'une réglementation obligatoire en cas d'échec de l'accord, ils n'ont aucune raison de presser le mouvement. *jd*

PS: Le consommateur peut, lui, accélérer le mouvement en faisant le bon choix (www.energielabel.ch).